

"LE FRÈRE DE MON FRÈRE N'EST PAS MON FRÈRE"

*Étude de la relation de fratrie
et des places généalogiques
dans la famille recomposée*

Christiane Ginsberg-Carré

C'est, à la faveur d'un complet renversement de perspective entre l'avant et l'après de la thèse, que j'ai mesuré le chemin parcouru. Initialement, objectif très lointain à l'horizon, voire de l'ordre de l'inaccessible que parfois même on souhaiterait ne jamais atteindre, "l'objet" une fois achevé, bien cadré par les appréciations du jury, a repris des proportions infiniment plus modestes.

En effet, l'engagement dans l'aventure de la thèse ne fut pas pour moi spontané. Il y eut d'abord, sinon un refus, du moins une résistance qui s'est manifestée par une longue hésitation d'une année ; comme si l'itinéraire envisagé globalement dans le mémoire du DEA, au moment de s'y engager réellement, m'effrayait.

C'est, je crois, une présence régulière aux séminaires des doctorants qui, non seulement, m'a apprivoisée à l'idée, mais aussi à la faveur des échanges avec les "engagés", m'a permis de prendre conscience d'un manque et par là même du désir qui en émergeait.

En outre, il me semblait d'autant plus impossible d'ignorer l'interrogation qui m'habitait que j'y étais constamment confrontée dans ma

Chemins de doctorant

Perspectives documentaires en éducation, n° 40, 1997

pratique (1). C'est donc à la pratique que je dois mon sujet de recherche, bâti autour du questionnement sur la façon dont peuvent se vivre et se conjuguer les relations de "fratrie" qui se déclinent dans les familles recomposées aussi bien sur le mode de la parenté biologique (frères germains ou demis) que d'alliance ou d'affinité ("quasis" (2)).

C'est encore à la pratique que je dois un premier champ d'observation qui a ancré la partie théorique de mon étude dans une réalité et nourri ma réflexion tout au long de la recherche ; c'est enfin à une intense pratique des situations d'entretiens, théorisée depuis quelques années par ma participation à la formation d'approfondissement méthodologique à Paris X-Nanterre, que je dois probablement l'option méthodologique effectuée.

Un trajet de formation

C'est aujourd'hui l'impression majeure que je conserve de mon parcours ; car une thèse n'étant pas la description d'une pratique, il a été indispensable que je prenne du recul par rapport à cette pratique pour pouvoir en faire l'analyse.

Cette phase d'analyse a constitué une partie de ce que je considère aujourd'hui comme un trajet de formation, parce que comme l'a observé G. Ferry (1983) *"l'analyse est conjointement interrogation du réel et interrogation sur l'origine et la légitimité de cette interrogation et de la perspective dont elle relève"* (3).

Ainsi, cette démarche analytique entraîna-t-elle une sorte de rupture nécessaire avec le champ de la pratique et je fis dès lors une lecture différente de la réalité qui en émanait.

Cependant, si cette prise de distance, cette mise entre parenthèses a représenté pour moi le point d'orgue du trajet de formation, elle ne fut féconde que parce que cette démarche fut étayée par des références théoriques.

Le recours à la théorie conforta ma prise de distance avec "le terrain" parce qu'il bouscula mes représentations, en d'autres termes mon "habitus" défini par Bourdieu comme un système de dispositions durables et transposables (4).

Mais il fut également un temps ludique, voire de fascination, au moment du choix de la perspective théorique appropriée à mon questionnement, autrement dit de la conception de ma problématique. Et en ce sens, un risque, car faire une thèse c'est poser une argumentation donc la soutenir, la défendre, la maîtriser et le chemin qui mène à cette maîtrise est semé de tentations théoriques, incitations à de nouvelles approches, à de nouvelles références séduisantes que l'on voudrait s'approprier pour mieux fonder le point de vue adopté, "enjoliver" la démonstration...

C'est alors que cette accumulation d'informations, qui participent du trajet de formation constituant certes un enrichissement, peut présenter aussi un danger réel : celui de la dispersion.

Néanmoins, si les travaux sur la recomposition familiale sont aujourd'hui nombreux (5), il n'en va pas de même pour le sujet central de ma thèse : la fratrie recomposée, ignoré jusqu'à présent des recherches en sciences humaines. En l'occurrence, cette absence de références a réduit ce danger de dispersion et attribué à ma recherche le qualificatif d'"exploratoire".

Un parcours exploratoire

Cependant, avant d'aborder le réseau fraternel généré par la recomposition familiale, il me fallait d'abord, passage incontournable, décrire l'ensemble dans lequel mon objet de recherche était inclus : la famille recomposée.

Après avoir retracé l'évolution socio-historique de ce modèle familial dont on a trop tendance à oublier qu'il a préexisté, tout en soulignant la différence actuelle qui réside dans le fait que c'est désormais une situation voulue et non plus subie (grâce à la baisse de la mortalité), je me suis appuyée sur les travaux d'Irène Thery (6) pour mettre en évidence ses caractéristiques sociologiques ; en particulier, sa morphologie complexe de constellation familiale qui ne correspond plus au critère de corésidence ou de communauté de domicile qui gouverne la définition dominante actuelle de la famille (7) et complique les tentatives de description de la recomposition familiale.

Les chercheurs (8) ont, en effet, constaté la difficulté de délimiter le concept de "famille recomposée", définie de façon réductrice comme "un couple qui élève au moins un enfant qui n'est l'enfant que d'un

seul des deux conjoints", ainsi que l'impossibilité de trouver un concept plus satisfaisant.

C'est pourquoi, afin de pouvoir effectuer cette recherche exploratoire du réseau fraternel généré par les recompositions familiales, j'ai gardé en point de mire ce nouveau centre de gravité organisé par la circulation des enfants entre les foyers de la recomposition et considéré l'horizontalité des relations fraternelles en contournant le critère de corésidence, dans une double perspective théorique.

Plus précisément, je n'ai pas voulu rester tributaire d'un schéma psychanalytique freudien trop étroit (9), "vulgarisation psychanalytique trop classique" (Ormezzano, 1980) (10) et aujourd'hui quelque peu obsolète, qui cantonne la fratrie dans un rôle de "pièces accessoires" subordonnée à la relation avec les parents (A. Freud, 1951) (11) ; et j'ai également fait référence à l'approche psychogénétique et dynamique qui met l'accent sur la spécificité de la relation fraternelle et sur son rôle dans la construction de la personnalité (Wallon, 1934) (12).

En ne me limitant pas aux frontières des différents foyers qui constituent la constellation de la recomposition familiale, j'ai pu prendre en compte l'axe horizontal tracé par la fratrie recomposée constituée soit de demi-frères et sœurs, soit de quasis, soit de demis et de quasis, et ainsi n'exclure aucun des sujets y figurant et participant à la réalité de ce style de vie familiale (par exemple : un enfant qui serait issu d'un couple recomposé et aurait des demi-frères/sœurs).

Dans cette logique, une typologie a été établie, pour le choix des sujets, selon le critère déterminant d'avoir vécu ou participé de façon significative (au moins 7 ans) à une fratrie recomposée, combiné avec le critère non déterminant d'avoir connu ou non la séparation parentale.

Ce parcours exploratoire et atypique n'a certes pas été des plus aisés car il m'a fallu opérer un renouvellement de problématique et tracer ma propre voie dans un sentiment angoissant de solitude.

La solitude du doctorant apparaît, en effet, comme un leitmotiv qui émaille tous les discours des "thésards". En dépit du support chaleureux de l'équipe du département des Sciences de l'éducation de Paris X-Nanterre et surtout de mon directeur de thèse (13), je n'ai pu y échapper.

Pourtant, le travail d'interprétation autour de la notion de "fratrie" m'a mobilisée ; il m'a permis, notamment, de l'instituer comme

concept fondateur de la recherche, même si l'objectif de production de connaissances nouvelles qui, de ce fait, lui a été assigné fut pour lui réducteur et pour moi, je dois en convenir, ambitieux.

En d'autres termes, le concept de fratrie a servi dans un premier temps à conceptualiser et à théoriser : construction-sélection d'abord abstraite visant à rendre compte de l'essentiel de la réalité concernée selon mon point de vue ; puis il est devenu ensuite opératoire.

Un syncrétisme méthodologique

Dans un premier temps, mon activité professionnelle m'a permis de rencontrer des sujets correspondant au profil défini et de recueillir un certain nombre de données au cours des entretiens menés en aparté avec les enfants, concrétisées par 70 représentations familiales mais qui n'ont pu être exploitées pour des raisons déontologiques et méthodologiques. Cette première étape a été néanmoins féconde pour la phase opératoire de la recherche. C'est, notamment, dès ce moment que s'est imposée l'idée du génogramme (14), ou représentation graphique de la famille, comme consigne de départ des entretiens semi-directifs effectués ensuite.

Mon objectif étant d'explorer les sentiments, les représentations des sujets ayant participé à une fratrie recomposée, mon expérience professionnelle m'a convaincue de la nécessité non seulement d'un contact direct et personnel, c'est-à-dire de pratiquer des entretiens, mais d'interviewer de préférence des jeunes adultes qui, tout en ayant pris leurs distances avec les éventuels événements critiques de leur histoires de vie que la consigne pouvait réactualiser, étaient susceptibles de fournir des représentations constitutives de leur roman familial, enrichies par la maturité acquise.

Dans une perspective de recherche exploratoire et clinique, j'avais initialement formulé une seule hypothèse présument que les récits de mes interviewés seraient porteurs de traces de leur vécu dans une fratrie recomposée ; traces me permettant de mieux percevoir les interactions entre "le travail sur les places généalogiques dans la parenté" (Hurstel, 1995) (15) et la "dynamique originale" (Soulé, 1990) (16) développée dans ces réseaux fraternels complexes ; traces témoignant peut-être aussi de la résonance d'une situation encore parfois socialement stigmatisée.

La batterie d'hypothèses venues finalement s'agréger, à des niveaux différents, à cette hypothèse initiale a reflété les nombreuses interrogations pragmatiques quotidiennement formulées devant l'expansion du modèle familial examiné. Au terme de cette recherche, il m'a semblé qu'elles témoignaient aussi de l'influence des différentes approches théoriques côtoyées dans la perspective d'un syncrétisme un peu illusoire, donc de ce danger de dispersion précédemment évoqué.

À cet égard, si ces hypothèses supplémentaires ont servi de fil d'Ariane à l'analyse thématique ensuite effectuée, elles ont, en revanche, probablement appauvri la perspective clinique des études de cas effectuées dans un premier temps, par la dissémination des référents théoriques sous-jacents aux hypothèses. Appauvrissement qui a sans doute aggravé la réduction incontournable, "le risque de perte irréparable" (C. Revault d'Allonnes, 1989) déjà inhérents à la structuration par une problématique et une méthodologie de la richesse et de la singularité du vécu.

Je m'aperçois, en outre, aujourd'hui, qu'elles étaient contraires à une optique de recherche exploratoire, pourvoyeuse elle-même d'hypothèses.

Toujours dans cette perspective de syncrétisme, le traitement des entretiens a été effectué selon un double axe, vertical pour l'étude clinique, et horizontal pour une analyse thématique : l'objectif de l'étude clinique étant d'explorer les répercussions individuelles de la situation de fratrie considérée, par des études de cas, puis de les analyser à la lumière de la problématique psychique établie par F. Hurstel (1995) (17) faisant référence au champ de théorisation psychanalytique ; celui de l'analyse thématique qui a suivi, d'esquisser le modèle culturel auquel les sujets interviewés appartenaient (la fratrie recomposée), et dont l'analyse clinique, avait déjà donné un aspect individualisé.

Autour de thèmes pivots suscités par la consigne (le génogramme), par le guide d'entretien découlant des hypothèses et construit autour du concept de "fratrie", les récits se sont organisés et ont ensuite été découpés.

Mais, de même que l'agrégation d'hypothèses a semblé s'inscrire davantage dans un registre de validation externe, cette recherche d'une complémentarité dans une double perspective clinique et thématique a eu pour inconvénient d'influencer la position épistémolo-

gique adoptée dans la partie clinique ; un sentiment de fuite vers l'analyse thématique, souligné lors de la soutenance, fut probablement la conséquence d'une implication pas assez explorée.

Pour rester dans la métaphore sous-jacente au titre de cette rubrique, plutôt que syncrétisme ou complémentarité, ne faudrait-il pas davantage évoquer deux chemins distincts, tour à tour empruntés et s'interroger sur l'efficacité de la sinuosité de cet itinéraire ?

Terme ou étape ?

En commençant cet article, j'évoquais l'achèvement de la thèse. Et l'on est tenté de penser d'abord au terme enfin atteint, au plaisir de l'aboutissement, du travail accompli...

Mais il existe aussi un sens figuré du mot avec sa connotation moins plaisante de : consommer la ruine, le désappointement, les contrariétés de quelqu'un qui, dans sa dernière acception, s'apparente quelque peu au renversement complet de perspective mentionné.

C'est, en effet, en arrivant au bout du chemin que l'on croit savoir comment il aurait fallu le parcourir, que "l'objet" jusqu'alors fantasmé reprend les proportions de sa juste réalité à l'aune des jugements extérieurs.

Par ailleurs, comme dans toute recherche exploratoire, il m'a été impossible de conclure sur des "résultats représentatifs", et même de clore une question à peine posée et jusqu'à présent si peu explorée.

Ce fut donc avec un léger sentiment de frustration que j'ai pu seulement évoquer des tendances, des illustrations de certains processus et leurs variations, dégagées d'une analyse faite :

- dans un premier temps au niveau des indicateurs linguistiques qui ont témoigné d'une constante chez tous les sujets de l'utilisation spontanée du terme "frère et sœur" entre eux sauf à l'égard des quasis (enfant du beau-parent), en ce qui concerne cet échantillon. C'est alors que j'ai entendu cette réflexion emblématiquement inscrite en épigraphe du titre de la thèse : "le frère de mon frère n'est pas mon frère" ;

- après ce détour par l'énonciation qui a permis d'aborder au niveau du dire, du "comment" le vécu des relations de fratrie des sujets, l'analyse a été poursuivie au niveau du "pourquoi" ; et il s'est agi alors de repérer dans les récits des interviewés les facteurs suscep-

tibles d'influencer ou non la qualité des relations dans la fratrie recomposée ; c'est ainsi que paradoxalement : le degré de consanguinité, la corésidence, le partage du nom du père ont semblé avoir une incidence moindre que la perturbation des places dynastiques, des statuts et des rôles et la rivalité fréquemment conditionnée par la problématique des relations parentales et des places généalogiques ;

- enfin, en filigrane des récits produits, je me suis efforcée de décrypter le roman familial élaboré par les interviewés ou une reconstruction de leur réalité familiale à travers leur imaginaire ; roman familial induit par le pouvoir interdictif du mot "frère", des tests d'associations libres aux mots "fratrie" et "famille" et par la suggestion d'une biographie projective.

Ce faisant, le sentiment de frustration qui s'est dégagé d'une recherche par définition non exhaustive a été nuancé par l'impression d'avoir suggéré une nouvelle problématique qui me semble correspondre davantage à l'actuelle diversité morphologique des groupes familiaux regroupés sous la notion de famille, en dépit de leur hétérogénéité de structures et de processus ; d'avoir aussi ouvert un chemin, tracé des pistes qui devraient désormais inciter d'autres perspectives de recherches.

Christiane GINSBERG-CARRÉ

*Enquêteur-conseil auprès du tribunal
Chargée de cours Université Paris X-Nanterre*

NOTES

- (1) Il s'agit de mesures d'instruction exercées en amont mais aussi en aval des séparations parentales conflictuelles, consistant à recueillir toutes informations utiles sur la situation de la famille et à émettre son avis afin d'aider aux décisions prises par le tribunal ou la cour d'appel concernant l'organisation de vie des enfants. En conséquence, ces missions m'ont fréquemment confrontée à des situations de recompositions familiales et à la complexité de leurs réseaux fraternels.
- (2) Appellation donnée par I. THERY qui désigne ainsi les enfants du beau-parent, in *Le Beau-Parent dans les familles recomposées, rôle familial, Statut social, Statut juridique*, Rapport de recherche pour la CNAF, 1991, p. 25.
- (3) FERRY, G. *Le trajet de la formation, les enseignants entre la théorie et la pratique*. Paris : Dunod, 1983.
- (4) BOURDIEU, P. *Le sens pratique*. Paris : Éd. de Minuit, 1980.
- (5) En particulier la littérature anglo-saxonne et américaine.

- (6) Notamment, Remariage et familles composées : des évidences aux incertitudes. *L'Année Sociologique*, 1987, n° 37, p. 119-152.
- (7) Comme le démontre BOURDIEU, P. dans *L'Esprit de famille*, in *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil, 1994, p. 135-145.
- (8) NEUTER, P. de. Les familles recomposées : réflexions d'après colloque. In Steicher, R. dir. et Neuter, P. de, dir. *Les familles recomposées et leurs enfants*. Louvain-la-Neuve : Academia-Erasme, 1994 (cahiers d'études de la famille et de la sexualité).
- (9) À ce sujet, voir l'étude récente de deux psychologues allemands, GREVE, W. ed et ROOS, J. ed. *La fin du complexe d'Oedipe. Arguments contre un mythe*. Berne ; Goettingen : Éd. Hans Hubert, 1996.
- (10) ORMEZZANO, J., in Soulé, M., et col. *Frères et Sœurs*. Paris : ESF, 1981, p. 171 (souligné par l'auteur).
- (11) FREUD, A. *L'enfant dans la psychanalyse*. Paris : Gallimard, 1976, p. 157-158.
- (12) WALLON, H. *Les origines du caractère chez l'enfant*, 1934. Paris : PUF, 1974, 3^e ed.
- (13) J.-P. POURTOIS qui a su conjuguer rigueur et patience et que je remercie ici pour son aide précieuse.
- (14) Le génogramme est un "outil" emprunté à la thérapie familiale systémique qui l'utilise pour la mise au jour des phénomènes transgénérationnels ; il se différencie de l'arbre généalogique par sa réalisation spontanée qui ne fait l'objet d'aucune recherche minutieuse dans les archives. Pour ma recherche, je l'ai adapté à la configuration familiale étudiée en minimisant l'émergence du transgénérationnel par la précision suivante : "s'étendre latéralement aussi complètement que possible..."
- (15) HURSTEL, F. La construction de la parenté : approche psychanalytique. In *Quels repères pour les familles recomposées ?* Paris : LGDJ, 1995, p. 107-118.
- (16) SOULÉ, M. Une dynamique originale. *Autrement, des Sœurs, des frères : les méconnus du roman familial*, 1990, n° 112, p. 67-70.
- (17) F. HURSTEL postule que : "les sujet pris dans ce parcours ont à « faire affaire » avec des temps de passage, des « seuils » à franchir qui scandent le cycle. Et chacun de ces temps nécessite un « travail psychique » au sens où Freud parle d'un « travail de deuil », travail qui peut être médiatisé par l'histoire singulière antérieure de chacun", p. 109.

